



TARIFS DE L'INTERNAT

LYCEENS -2017

En application de l'acte n°6-196 du conseil d'administration réuni en sa séance ordinaire du 4 juillet 2016 et de la délibération du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté n°2016-AP-159 en date du 30 juin 2016

Forfait annuel

1520,00€

Tarif journalier

8,44€

Janvier à mars :
456,00 €

Avril à juin :
472,89 €

Septembre à
décembre:
591,11 €

Montant mensuel des prélèvements
automatiques

janvier : 152€

février : 152€

mars : 152€

avril : 157€

mai : 157€

juin : 158,89€

octobre : 197€

novembre: 197€

décembre : 197,11€